



Jeanine DUBIÉ
Députée des
Hautes-Pyrénées

18/01/2019

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
Odos, le 10 janvier 2018

Monsieur Maurice LOUDET
Président du Syndicat Mixte du Plateau de
Lannemezan et des Vallées Neste-
Barousse
65250 LA BARTHE DE NESTE

N/Réf. : JD/NS/3523

Monsieur le Président, *Cher Maurice,*

Je vous remercie de m'avoir rendue destinataire de l'extrait des délibérations du Syndicat Mixte du Plateau de Lannemezan et des Vallées de Neste-Barousse portant sur les objectifs, relatifs au foncier, proposés dans le projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) d'Occitanie.

Je suis attentive à l'avancée de l'élaboration de ce schéma, en particulier concernant ses incidences sur les zones de montagne et rurales, et partage votre volonté de garder à nos territoires toutes leurs possibilités de développement.

J'ai d'ailleurs bien été rendue destinataire de la dernière version de travail du SRADDET, datée du 15 novembre 2018, dans laquelle j'ai trouvé des propositions moins catégoriques dans l'objectif thématique 1.4 portant sur le foncier.

Ainsi, dans cette dernière version, je n'ai pas vu de référence au « Zéro artificialisation nette » mais simplement de « réduire progressivement le rythme d'artificialisation des sols » (page 6 annexe 1) ou d'« engager pour chaque territoire une trajectoire de réduction du rythme d'artificialisation des sols » (Page 9 annexe2).

Par ailleurs, les règles du SRADDET s'appliquent dans un rapport de compatibilité avec d'autres schémas produits et décidés localement comme les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) qui comprennent des objectifs en matière d'habitat, de développement économique et d'aménagement commercial. Une démarche dans laquelle il me semble savoir que votre Syndicat Mixte est engagé, puisqu'il a débattu récemment du PADD avec justement une volonté de développement clairement exprimée.

Sachez que je reste néanmoins vigilante quant à l'évolution des dispositions prises dans ce SRADDET et vous prie de croire, **Monsieur le Président** en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Bien amicalement


Jeanine DUBIÉ